



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

5 octobre 2011

### Premier bilan de la chasse haute 2011

**(IVS).- Les résultats de la chasse haute 2011 sont très satisfaisants. Pour les espèces cerf et chamois, ils s'avèrent largement supérieurs à ceux obtenus en 2010. Dans toutes les parties du canton, les prélèvements minimaux planifiés par le Service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) ont été atteints ; ils ont même été dépassés dans certaines unités de gestion. Le seul bémol à mettre par rapport à ce bilan réjouissant concerne le tir des chevrettes dont l'augmentation n'est pas réellement significative.**

Chez le chamois, la régulation a porté sur 3'041 bêtes. Ce chiffre correspond à un record depuis que ce gibier est présenté aux gardes-chasse. Il est largement supérieur à la moyenne des cinq années précédentes (2781), et la hausse des prélèvements intervenus entre 2010 et 2011 s'élève à 335 chamois. Ces bilans confirment que cette espèce s'est très bien remise des séquelles de l'extrême rigueur de l'hiver 2008-2009 et corroborent la stabilité de cette population. Ils attestent de la pertinence du système de régulation retenu en 2006 et reconduit par le Conseil d'Etat pour un nouveau quinquennal (2011-2015), avec le soutien manifesté par la large majorité des chasseurs valaisans.

Pour le chevreuil, le prélèvement des chevrettes s'élève à 408 unités alors qu'il se situait à 397 bêtes en 2010. Et même si les comptages du dernier printemps ont démontré que cette espèce s'est très bien remise du lourd tribut payé à l'hiver 2008-2009, les tirs de cette année restent inférieurs à la moyenne des cinq précédentes (471). Cela étant pour le chevreuil, une appréciation plus fine des résultats interviendra à la fin de la chasse basse, lorsque les prélèvements de brocards seront connus.

Chez le cerf, la régulation a porté sur 1737 bêtes, dont 925 femelles. Par rapport à 2010, la progression des tirs est de 423 unités. La répartition et les objectifs de prélèvements s'avèrent très satisfaisants ; ils sont de facto réalisés quasiment partout, notamment grâce au système des volets de réserves ouverts en alternance.

On peut enfin annoncer le tir de 16 sangliers alors qu'en 2010 il n'y en avait que 3 durant la chasse haute. Toutes ces bêtes ont été prélevées dans la partie romande du canton.

Au terme de cet exercice le SCPF constate que les chasseurs ont très bien accompli leur rôle de régulateur. Il salue aussi leur comportement et les en remercie. Il se réjouit tout particulièrement que la pratique valaisanne de la chasse s'avère adéquate et reste un excellent moyen de gérer et de réguler le gibier.

#### *Note aux rédactions*

*Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Service de la chasse, de la pêche et de la faune*

*Peter Scheibler, chef de Service - 027 606 70 05*

*Yvon Crettenand, biologiste - 027 606 70 11*

